Annexe 7. Lettre aux parents

Centre Hospitalier
de
_____

Lettre aux parents

A_____ le _____

Votre enfant vient d'être pris en charge dans le service des urgences pour l'ingestion d'une pile bouton. La situation médicale vous permet de rentrer à domicile avec votre enfant, *sous réserve d'une surveillance attentive pendant un mois*.

1) Votre enfant peut présenter des symptômes **dans le mois à venir** tels que :
   - Fièvre
   - Toux
   - Difficultés à manger
   - Maux de ventre
   - Selles anormales (en particulier s'il y a présence de sang)
   - Vomissements

2) Par ailleurs, il est possible que la pile bouton encore présente dans le tube digestif ne ressorte pas dans les selles dans les 2 semaines suivant la consultation aux urgences. Il faut donc surveiller les selles (couleur, et recherche de la pile le cas échéant).

Devant l'apparition de ces symptômes dans le mois suivant l'ingestion ou l'absence d'expulsion de la pile à 15 jours :

- vous devez **impérativement consulter en Urgence** votre médecin traitant
- ou téléphoner au **SAS / SAMU / Centre 15 ou au Centre Anti Poison** de rattachement pour une évaluation médicale urgente et décider de l'orientation vers le service adapté

Dans tous les cas, il faut impérativement indiquer au médecin qui sera consulté que votre enfant avait ingéré une pile bouton.

Dr _____

Numéros de téléphone des Centres antipoison - H24 7 jours sur 7

Centre Antipoison	Téléphone	Mail	Fax
ANGERS	02 41 48 21 21	cap49@chu-angers.fr	02 41 35 55 07
BORDEAUX	05 56 96 40 80	centre-antipoison@chu-bordeaux.fr	05 56 79 60 96
LILLE	0800 59 59 59	cap@chru-lille.fr	03 20 44 56 28
LYON	04 72 11 69 11	centre.antipoison@chu-lyon.fr	04 72 11 69 85
MARSEILLE	04 91 75 25 25	cap-mrs@ap-hm.fr	04 91 74 41 68
NANCY	03 83 22 50 50	cap@chru-nancy.fr	03 83 22 50 22
PARIS	01 40 05 48 48	cap.paris.lrb@aphp.fr	01 40 05 41 93
TOULOUSE	05 61 77 74 47	cap.med@chu-toulouse.fr	05 61 77 25 72

Octobre 2021